

Critères d'admissibilité

Une personne seule pas plus de	25 000 \$
Un couple pas plus de	30 000 \$
Chaque personne à charge supplémentaire.....	2 000 \$
Un adulte avec un enfant pas plus de	30 000 \$
Chaque personne à charge supplémentaire.....	2 000 \$
Les revenus de placement ne doit pas dépasser	1 000 \$

Les déclarations de revenus des personnes suivantes ne doivent pas être acceptées :

- Vous êtes travailleur autonome ou avez des dépenses d'emploi
- Vous avez des revenus et des dépenses d'entreprise ou de location
- Vous avez vendu votre résidence principale
- Vous avez un gain ou une perte en capital
- Vous avez déclaré faillite
- Vous remplissez une déclaration de revenus pour une personne décédée
- Vous possédez de la krypto monnaie (Bitcoin)